



## **Devenir observateur du Réseau**

### **Charte d'engagement**

#### **Année 2023**

Dans le cadre du réseau d'épidémiologie-surveillance pour la filière JÉVI animé par FREDON Corse, et afin de contribuer aux observations permettant la rédaction des numéros de « la santé des jardins corses », vous souhaitez vous investir en tant qu'observateur.

Dans le cadre de ce partenariat et pour l'année 2023, Il est convenu ce qui suit :

#### **D'une part, FREDON Corse s'engage à :**

- Se tenir à la disposition de l'observateur pour tout renseignement en matière de surveillance végétale
- Conseiller l'observateur en matière de prévention et de lutte contre les bio-agresseurs au jardin
- Fournir si besoin le matériel nécessaire au suivi d'un bio agresseur en particulier, qui aura été identifié sur la parcelle d'observation ou aux alentours
- Former l'observateur en cas de besoin sur les méthodes de reconnaissance des bio agresseurs
- Se déplacer auprès de l'observateur si besoin pour affiner certains diagnostics sur le terrain
- Informer l'observateur de la parution de chaque bulletin d'information
- Ne contacter les observateurs que dans le cadre strict du réseau d'épidémiologie-surveillance JÉVI
- Utiliser les informations recueillies de manière anonyme et dans l'unique objectif d'intérêt général d'informer sur la présence ou l'absence de menaces sanitaires au jardin.

#### **D'autre part, l'observateur s'engage à :**

- Réaliser des observations régulières des végétaux de son jardin
- Informer FREDON Corse d'éventuels symptômes de maladies végétales ou de la présence d'insectes non identifiés
- Prendre régulièrement des photos pour illustrer les observations
- En cas de mise à disposition de matériel par FREDON Corse:
  - o Conserver l'intégrité du matériel mis à disposition
  - o Le restituer à la fin de la campagne d'observation
  - o Respecter les consignes de sécurité associées

- Relayer auprès de son entourage l'existence du réseau d'épidémiosurveillance et de son site internet
- Informer FREDON Corse de la tenue d'éventuels évènements en lien avec le végétal sur les communes alentours
- Participer, dans la mesure du possible, aux échanges du réseau, via le forum de discussions notamment

Cette charte est valable pour l'année 2023.

Fait à ....., le ...../...../2023

Nom et prénom de l'observateur :

Signature :